

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GRENIER MAGIC DE SALIMA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX, Lot 26, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 25/01/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRENIER MAGIC DE SALIMA »

Objet : VENTE D'ARTICLES & VÊTEMENTS D'ENFANTS ;
ORGANISATRICE évènementiel POUR ENFANT
(Divertissement, Animation de fête, d'Anniversaire pour
enfants) ;
DÉCORATION évènementielle ;PRESTATIONS
DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social ci-dessus
indiqué, elle effectue :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers, avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée dont l'activité complète ou développe la sienne,
-et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II
PLATEAUX, Lot 26, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme BA ADAME FATIM (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-00651 du 03/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09488/GTCA/RC/2023 du 03/02/2023

